

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 32 (1891), p. 217-221

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1891__32_217_0

© Société de statistique de Paris, 1891, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 7. — JUILLET 1891

I.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 JUIN 1891.

SOMMAIRE. — Notice nécrologique sur M. A. de Vessélovsky. — Observations de M. Cl. Juglar sur le procès-verbal. — La statistique de la morbidité en Allemagne et en Autriche, par M. Maurice Bellom. — Discussion : MM. Cheysson, Keller. — Les chemins de fer et l'impôt, par M. Alf. Neymarck. — Discussion : MM. Coste, Cheysson, de Foville, Vannacque.

La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. Jules de Crisenoy.

M. le Président fait part à la Société de la perte qu'elle vient d'éprouver dans la personne d'un de ses membres associés les plus distingués, M. de Vessélovsky, conseiller d'État et directeur de l'*Économiste russe*. Notre regretté collègue qui, cet hiver encore (fin 1890), assistait à une de nos séances, est mort épuisé par le travail. Élevé en France, où il fit ses études de droit, il se plaisait à employer, dans la plupart de ses écrits, la langue française qu'il connaissait à fond. Aussi a-t-il collaboré à plusieurs de nos *Revue scientifique*. Il faisait partie de l'Institut international où il a fait d'importantes communications sur le commerce des blés en Russie. Il laisse en France de nombreux amis et c'est en leur nom que la Société envoie à la famille de notre éminent confrère le tribut de ses sympathiques regrets.

Le procès-verbal de la séance du 20 mai est adopté.

A cette occasion, M. Cl. JUGLAR, rappelant sa communication sur les crises commerciales, tient à remercier M. Loua de la clarté de son compte rendu et de l'exactitude avec laquelle il a analysé une méthode toute spéciale qu'il a su mettre à la portée de tous.

M. le Président informe la Société que l'Association française pour l'avancement des sciences tiendra son vingtième congrès à Marseille, du 17 au 24 septembre 1891. Il profite de cette occasion pour rappeler que les Sociétés savantes peuvent devenir membres de l'Association et ont dès lors droit aux comptes rendus des sessions et à la réduction de moitié prix en chemin de fer.

Sur l'invitation du président, la Société désigne, pour la représenter au congrès de Marseille, deux de ses membres qui font déjà partie de l'Association : MM. Joseph Prunget et Georges Renaud.

M. le Président annonce ensuite que, conformément aux décisions prises par la Société dans sa dernière séance, une lettre a été adressée par lui à M. le garde des sceaux, ministre de la justice, relativement au retard apporté à la publication de la statistique judiciaire. Il a écrit également au syndic des agents de change pour le prier de compléter, dans le sens indiqué par le procès-verbal de la séance du mois de mai, « la cote officielle de la Bourse ».

M. le Secrétaire général fait l'énumération des ouvrages et documents reçus depuis la dernière séance (1).

Parmi les documents officiels figurent l'*Annuaire statistique de la Belgique* pour l'année 1890. C'est le vingt-et-unième volume de la série et comme les autres il se distingue par l'abondance et la sûreté des renseignements; la *Statistique judiciaire de l'Autriche* et les principaux résultats de la *Statistique des accidents* en Prusse. Un beau volume, enrichi de dessins et de cartes, qui paraît avoir été publié en vue de l'Exposition universelle de Chicago, fournit la description et la statistique de tous les États de l'Amérique. Cet ouvrage nous a été adressé par M. Curtis. M. Araucel de Aderanar nous a adressé le *Tableau des valeurs de douane* de l'Espagne, enfin M. Carlo Ferraris a envoyé un volume très intéressant sur la *Statistique de la culture intellectuelle* en Italie.

A propos de ce dernier ouvrage, il convient de citer un travail analogue fait pour la France par M. Paul Melon. Ce volume renferme l'énumération de toutes les institutions se rattachant à l'enseignement supérieur, et cette simple énumération suffit pour donner une haute idée des ressources que possède la France à cet égard et qui semblent lui assurer une prééminence incontestable sur tous les pays étrangers.

M. CHEYSSON offre à la Société une brochure qu'il vient de faire paraître sur l'*Affaiblissement de la natalité française*, dans laquelle il a essayé de démontrer que la diminution de la natalité réagit: sur la mortalité, pour l'affaiblir; sur la nuptialité, pour l'augmenter. Il se peut donc qu'une mortalité et une nuptialité satisfaisantes tiennent au fond, non à des progrès dont on ait le droit de s'applaudir, mais à une faible natalité; l'honorable membre se propose, d'ailleurs, de revenir sur ce sujet lors de la discussion sur les conclusions de M. Levasseur relatives à la population.

M. Aug. VANNACQUE présente un ouvrage de M. Simon sur la *Valeur locale* des propriétés à Paris. Cet ouvrage, très complet, et enrichi de nombreux diagrammes, permet de se rendre compte de la valeur des loyers dans chacun des arrondissements de Paris; les données en sont empruntées à la grande enquête dont M. Boutin nous a fait connaître ici même les principaux résultats.

M. DE FOVILLE dit à ce propos que M. Fontaine a publié sur le même sujet un ouvrage très important qu'il lui demandera de vouloir nous adresser.

M. LOUÀ rappelle que le Journal de la Société a publié, il y a dix ans, sous sa signature, un article portant également sur les valeurs locales à Paris. Il y aurait, pense-t-il, quelque intérêt à rapprocher les résultats de ce travail de ceux qu'a produits M. Simon.

*
* *

La parole est à M. Maurice BELLOM qui donne lecture de son mémoire sur la *Statistique de la morbidité* en Allemagne et en Autriche.

Après avoir indiqué les difficultés qui s'attachent à une bonne statistique de la morbidité, M. Bellom, qui espérait pouvoir recueillir en Allemagne et en Autriche, où cette question est depuis quelque temps à l'ordre du jour, des documents suffisants pour établir les risques de morbidité des diverses industries, n'a pu trouver dans les statistiques de ces deux pays que des renseignements sommaires; toutefois, les cadres préparés en Autriche font espérer que nous aurons bientôt les éléments d'une statistique complète de la morbidité.

M. CHEYSSON est heureux de prendre acte de l'engagement que M. Bellom a contracté vis-à-vis de la Société de lui apporter les résultats de la statistique autrichienne, lorsque celle-ci sera complète. Quant à la statistique allemande, il s'étonne que l'Allemagne, qui a dressé avec tant de soin la statistique des accidents, soit si peu avancée en ce qui concerne celle des maladies. Il demande en particulier à notre collègue si tous les bassins houillers prussiens ont établi des statistiques de morbidité semblables à celles du bassin de la Haute-Silésie.

M. Maurice BELLOM répond que la statistique de la Haute-Silésie est spéciale à ce

(1) Cette liste paraîtra dans le numéro d'Août.

bassin et que l'organisation en est due au statisticien M. Rothmann, qui dirige avec une remarquable compétence le bureau de statistique minière de Turnowitz. Répondant à une observation de M. Cheysson qui trouve exagéré le nombre des subdivisions adoptées par l'Autriche pour la classification des maladies, lequel est de 155, il rappelle que la classification adoptée par la statistique municipale de Paris ne comporte pas moins de 161 cas.

M. CHEYSSON persiste à croire que 20 cas de maladie, convenablement choisis, suffiraient pour le but qu'on se propose; à cet égard, il ne peut que signaler, d'autre part, la difficulté de concilier les exigences du secret professionnel avec les nécessités des enquêtes statistiques.

M. O. KELLER, partant de la même idée, demande à M. Bellom si la loi autrichienne a prévu les résistances auxquelles se heurte une enquête de cette nature.

M. BELLOM répond que l'enquête autrichienne a été prescrite par des ordonnances qui sont sanctionnées par les pénalités prévues dans la loi d'assurances contre les maladies, et que les inspecteurs de fabrique sont chargés d'appliquer.

Cette discussion paraissant épuisée, M. le Président donne la parole à M. Neymarck.

*
* *

M. NEYMARCK donne lecture d'un mémoire intitulé *les Chemins de fer et l'impôt*, dans lequel il s'attache à détruire la légende des gros dividendes.

Dans une série de tableaux dont les chiffres sont empruntés aux documents officiels, l'honorable membre montre que, malgré les progrès considérables réalisés par les chemins de fer en ce qui concerne le trafic et le revenu net, la part dévolue aux actionnaires est en voie de diminution.

D'autre part, M. Neymarck indique que les profits que l'État retire des chemins de fer, soit par l'impôt, soit par les services résultant de l'exploitation, tels que le transport des lettres, les voyages à prix réduit, etc., etc., sont bien plus élevés que la part laissée à l'actionnaire. L'État a donc, suivant lui, le plus grand intérêt à ménager le crédit et la puissance d'expansion des compagnies, qui, tout en rendant les plus grands services au pays, procurent à l'État lui-même d'énormes bénéfices.

M. A. COSTE, tout en joignant ses applaudissements à ceux qui ont accueilli le très intéressant travail de M. Neymarck, voudrait présenter quelques observations sur les conclusions de l'auteur.

En premier lieu M. Neymarck a protesté contre la légende de la féodalité financière et il a pensé la combattre victorieusement en montrant combien est grand le nombre des actionnaires des compagnies et combien est petit leur profit. — Mais quand on parle de féodalité financière, ce n'est pas à ces petits capitalistes qu'on en veut, mais au très petit nombre de présidents et directeurs qui administrent cette immense fortune, souvent sans consulter les actionnaires, dont la plupart n'ont pas le nombre d'actions nécessaires pour délibérer.

Une seconde observation est faite par M. Coste au sujet des profits particuliers procurés à l'État par les chemins de fer. Ces profits se divisent en deux catégories : recettes perçues, économies réalisées. Les recettes comprennent des impôts spéciaux que les compagnies perçoivent pour le compte de l'État et qui pèsent sur l'agriculture, l'industrie et le commerce, mais que les chemins de fer ne supportent pas (1). En ce qui concerne les économies réalisées, c'est à-dire les transports gratuits faits pour le compte de l'État, il semble à M. Coste qu'elles forment la contrepartie naturelle des dépenses considérables de premier établissement qui ont été supportées par l'État, soit sous forme de subventions, soit sous forme de travaux directs (2). Les économies réalisées représentent la rémunération en nature du

(1) En 1886, dans le compte des profits particuliers procurés à l'État, sur 172 millions environ de recettes perçues par les chemins de fer d'intérêt général, 115 1/2 millions étaient relatifs à l'impôt sur les voyageurs et les transports à grande vitesse et au timbre des récépissés et lettres de voiture remboursées par les expéditeurs.

(2) Elles atteignaient, fin 1885, le chiffre énorme de 3,285 millions, soit 25 à 26 p. 100 de la dépense totale.

capital dépensé par l'État ; on ne peut pas dire qu'elles constituent une sorte d'impôt sur les chemins de fer. Quand un propriétaire, en construisant sur sa ferme une maison d'habitation pour le fermier, y ajoute une chambre dont il se réserve la jouissance, le fermier serait mal venu à prétendre que le loyer fictif de cette chambre vient aggraver son fermage.

Enfin M. Coste croit devoir faire observer que M. Neymarck, dans son travail d'ailleurs si intéressant, n'a point tenu compte des garanties d'intérêt avancées par l'État aux Compagnies et qui, seules, ont permis à la plupart d'entre elles (le Nord excepté) de distribuer un dividende à leurs actionnaires. En faisant le parallèle des profits des actionnaires et des profits de l'État, il semble qu'il aurait été bon de défalquer des profits de l'État les sommes annuelles dépensées par celui-ci pour les garanties d'intérêt : elles ont longtemps figuré au budget des dépenses de l'État, et nombre de bons esprits en réclament la réintégration dans ce budget. On aurait pu constater dès lors que les profits nets de l'État sont, en définitive, beaucoup moins considérables qu'ils ne paraissent.

M. DE FOVILLE ne veut pas suivre M. Coste dans ses considérations économiques. S'arrêtant à un point de fait, il ne croit pas que les économies réalisées par l'État soient aussi considérables que l'indique M. Neymarck, d'accord du reste avec les documents officiels. C'est ainsi que, pour n'en prendre qu'un exemple, il ne croit pas que pour le transport des lettres l'État réalise une économie de 60 millions. En Angleterre, où le mouvement des lettres est beaucoup plus considérable qu'en France, l'État obtient des diverses compagnies anglaises des concessions telles que sa dépense annuelle pour le service des postes ne dépasse pas 40 millions.

M. CHEYSSON croit, avec M. Coste, qu'il faut tenir compte des subventions de l'État, mais il résulte de calculs établis avec beaucoup de soin par M. de Francqueville, que les bénéfices que l'État prélève sur l'exploitation des chemins de fer sont de beaucoup supérieurs au montant de ces subventions.

M. Georges MARTIN dit un mot des produits nets, qui selon lui sont inférieurs aux indications données, car on n'a pas tenu compte, pour un certain nombre de lignes récemment construites, des *insuffisances*, lesquelles sont placées au compte d'établissement, lorsqu'elles résultent en fait, de l'exploitation elle-même.

M. NEYMARCK ne méconnaît pas ce qu'il peut y avoir de fondé dans les appréciations qui viennent d'être présentées et, comme ses collègues, il admet que les concessions faites par les compagnies à l'État n'ont rien d'exagéré et sont le résultat d'engagements réciproques. Son rôle, à lui, était tout tracé. Il a simplement voulu chiffrer, en regard des résultats de l'exploitation, la part de bénéfice de l'actionnaire, les impôts et les économies réalisées par l'État. Il ajoute que, dans son travail, il s'est appuyé exclusivement sur les documents officiels, dont les plus récents sont inédits et lui ont été gracieusement communiqués par le ministre des travaux publics.

La séance est levée à 11 heures.

ALEXANDRE DE VESSÉLOVSKY

Le rédacteur en chef du *Journal du Ministère des finances* de Russie, Alexandre-Constantinovich de Vessélovsky, est mort subitement le 18 mai dernier, à l'âge de 45 ans. Il était de ces rares travailleurs qui, doués à la fois de talent et de volonté, se vouent corps et âme à l'étude qu'ils ont entreprise ; il se tenait presque constamment à l'écart du monde et passait au milieu de sa famille les rares heures de repos qu'il s'accordait. Il s'était adonné à l'étude des questions économiques, et plus particulièrement des finances et de la statistique ; et, publiciste infatigable, il mettait ses connaissances étendues au service de son pays.

Fils du célèbre académicien Constantin-Stépanovich Vessélovsky, il vint en France, pour cause de maladie, dès son enfance et il y fut élevé ; après des études de droit très complètes, il retourna en Russie où il s'adonna à l'étude de l'économie politique et des finances russes, en qualité de rédacteur au *Journal de Saint-Petersbourg* ; ses connaissances économiques et la façon brillante dont il écrivait la langue française, qu'il connaissait à fond, attirèrent l'attention sur lui. En 1870 il est attaché au ministère des finances, en 1872 il prend part au congrès international de statistique et est nommé secrétaire de la commission permanente de ce congrès ; il prend une part très active aux réunions consécutives de la commission et du congrès, à Vienne, à Budapesth, à Saint-Petersbourg et à Paris. En 1877, il est nommé

membre du comité scientifique du ministère des finances et on lui confia la publication de l'*Annuaire des finances russes* qui a acquis aujourd'hui une grande notoriété. En 1879, il est chargé de missions en Autriche, en Italie et en France, en qualité de membre de la commission créée pour l'étude d'un projet de suppression et remplacement de l'impôt personnel, commission reconnue par le pouvoir suprême. Mais, où fut le mieux révélé tout le profit qu'il y avait à tirer des connaissances étendues de Vessélovsky, c'est dans la direction du *Journal du ministère des finances*, dont il fut nommé rédacteur en chef en novembre 1883. En très peu de temps cet organe revêtit le caractère d'un journal économique comportant un programme très vaste de questions financières, industrielles et commerciales. C'est dans ce journal qu'on trouva pour la première fois réunis des renseignements complets et détaillés sur le commerce, renseignements qui jusqu'alors avaient complètement fait défaut dans la presse russe et qu'on peut trouver aujourd'hui, grâce à l'initiative du *Messager des finances, de l'industrie et du commerce*, dans les journaux de la capitale aussi bien qu'en province. La rédaction d'un organe d'une aussi grande importance imposa à son directeur une lourde tâche qui ébranla déjà ses forces; et cependant il ne renonçait pas au projet depuis si longtemps conçu de créer une *Revue économique* rédigée en langue française, cette langue si universellement en usage, afin de mettre l'étranger au courant de notre vie économique jusqu'alors insuffisamment connue et de donner une extension nouvelle à nos rapports commerciaux avec les nations étrangères. Au lieu de prendre du repos, Vessélovsky réalisa au mois de décembre dernier son projet, la publication de l'*Économiste russe*. C'est l'activité nouvelle qu'il eut à déployer pour cette entreprise qui porta le dernier coup à sa santé déjà si éprouvée par les fatigues incessantes qu'il s'était imposées. M. Vessélovsky est mort sur la brèche, en laissant pour exemple à ses amis une vie d'honneur et de travail.
